

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

☪☪☪

**SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015**

☪☪☪

### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Monsieur André LABARTHE,  
Monsieur Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Monsieur Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Monsieur André VIGNOT,  
Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

### Délégations de vote :

**REÇU**

Monsieur Didier CASTERES donne pouvoir à Monsieur Daniel LACRAMPE, 8 OCT. 2015  
Madame Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Gérard ROSENTHAL,  
Madame Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Madame Henriette BONNET,  
Sous-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

☪☪☪

### 8 - AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC AUX ABORDS DE L'ENTREPRISE LAULHERE ET DU LYCEE DU IV SEPTEMBRE

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que la rue Rocgrand, dans le quartier de la Gare a abrité au XIXème siècle de nombreuses manufactures de bérets. L'entreprise Laulhère (groupe Cargo) a récemment dessiné les contours d'un projet muséographique : « Musée du Béret ». Ce musée jouxterait le lycée du IV septembre et l'usine Laulhère. Il se situerait à la nouvelle entrée de ville. Le quartier de la gare est amené à muter au cours des prochaines années, le secteur étant classé dans le PLU « reconversion et à dominante de commerces et de services ».

Par ailleurs, des problèmes majeurs de sécurité sont quotidiennement rencontrés dans cette zone centrale et multifonctionnelle de la ville, aujourd'hui utilisée comme gare de bus pour des scolaires, point de rencontre de covoiturage. La poussière affecte la visibilité sur site et a un impact néfaste sur la santé du public.

Le projet consiste en l'aménagement d'un espace public afin de contribuer au renforcement du dynamisme économique, social et touristique du quartier en embellissant le cadre du site, en améliorant les conditions d'accessibilité de la zone et en renforçant la sécurité pour les différents usagers.

.../...

Le plan prévisionnel de financement s'établit comme suit :

Partie prenante	Taux de participation (%)	Montant (HT)
Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques	25 %	102 042,14 €
DETR - Etat	30 %	122 450,57 €
Commune d'Oloron Sainte-Marie	45 %	183 675,85 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>408 168,56 €</b>

Où cet exposé, le Conseil Municipal, par 25 voix pour, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET ne participant pas au vote,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires à solliciter les subventions ci-avant mentionnées,
- **PRECISE** que la Commune préfinance la T.V.A,
- **DECIDE** que la Commune se substituera aux financeurs dans la mesure où les financements sollicités ne seraient pas obtenus.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 05 octobre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 10/ 10/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH